



Cadre de vie

# Le nouveau visage de la France

# Des limites de plus en plus estompées

Comment les professionnels de l'aménagement de notre cadre de vie, tant rural qu'urbain, doivent-ils s'adapter aux évolutions très rapides de la société et de ses espaces de vie ? La question mérite d'être posée alors que le temps s'accélère, que la frontière devient de plus en plus floue entre la campagne et la ville, et que, selon l'Insee, les trois quarts des Français vivent dans un cadre classé « urbain », sans qu'on sache toujours de quoi il s'agit vraiment. Pour s'adapter et jouer un rôle actif, il faut d'abord comprendre et appréhender les évolutions de notre société. C'est dans cette démarche que l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE) publie *Logement-territoires : la mesure du changement*, un livre consacré à notre nouveau cadre de vie, au travers d'analyses sociologiques, économiques et urbanistiques de divers intervenants, ayant parfois différents points de vue. « Il n'y a pas de solution simple » analyse Régis Lambert, président de l'UNGE, mais de nombreuses approches différentes à l'heure où la ville se végétalise et la campagne voit sa population augmenter alors même que les services se concentrent. Ce dossier est issu de l'ouvrage.

*Les frontières deviennent poreuses entre l'espace public et l'espace privé. Et c'est son mode de vie qui distingue l'urbain du rural à l'heure où l'on cultive sur son toit en ville. L'urbanisme subjectif remplace le réel et perturbe les professionnels.*

EMELINE BAILLY, chercheur en urbanisme (au CSTB depuis 2010 et chercheur associé au Lab'Urba)

Garant de la bonne mesure de la propriété immobilière, des parcelles et terrains, des lieux et des villes, le géomètre-expert évoluait jusqu'alors dans un univers stable, géométriquement rassurant... Celui d'un monde aux limites bien établies, aux frontières incontestables.

Les nombreuses évolutions que traverse le monde urbain viennent remettre en question cette représentation. Agissant tel un miroir déformant, elles rendent la tâche des géomètres-experts bien plus complexe. Bien plus utile aussi.

Les limites sont de plus en plus floues. Où commence aujourd'hui la campagne, où s'arrête la ville ? L'urbanisation gagne du terrain, les métropoles se connectent entre elles, à tel point qu'il devient difficile de délimiter ou de caractériser clairement les espaces. Outre-Atlantique, les constructions s'étalent quasiment en continu de New York City à Chicago. Peut-on encore parler de territoires spécifique-

ment ruraux ou urbains ? Ne doit-on pas plutôt envisager une ville-territoire dense entrecoupée, ici et là, d'espaces verts ou naturels ?

Citoyens ruraux et urbains partagent de plus en plus fréquemment un même territoire. Dans ces conditions, n'est-ce pas notre mode de vie plutôt que notre localisation qui fait désormais de nous un citadin ou un rural ?

A une échelle plus fine, le flou s'insinue aussi. Qu'est-ce qui relève des domaines public et privé ? Autrefois bien posées, les limites sont diffuses, poreuses et donc piégeuses. Voilà que l'espace public peut être privatisé. Qu'il se ferme pour toutes sortes de raisons. Au moindre flocon de neige, l'accès des jardins municipaux est interdit pour garantir la sécurité des enfants (ou pour ne pas engager la responsabilité de la commune). Partout éclosent des espaces intermédiaires. Des « entre-deux » dont on ne sait trop comment ils sont régis. Cette aire de

jeu partagée entre voisins est belle et bien un espace privé, mais elle accueille volontiers les autres habitants du quartier. Le seul droit ne suffit plus pour délimiter de tels espaces.

## La dilution des repères

Cette confusion gagne aussi la rue. On y sépare les flux. Des voies sont destinées aux automobiles, des axes en site propre facilitent la circulation du tramway. D'autres voies, au contraire, sont partagées par les bus, véhicules, cyclistes et piétons. Seule la vitesse y est limitée pour favoriser une attention de tous les usages. Un peu plus loin, ce sont les places de stationnement

qui changent de nature selon l'horaire. Réservées aux livraisons le jour, elles deviennent disponibles la nuit venue ou le week-end si le marquage au sol comporte des pointillés...

Le logement lui-même n'échappe pas à ce brouillard. L'habitat moderne se veut pratique, économique et évolutif. Les cloisons bougent, des pièces se créent au fil des besoins. Des parties communes accueillent les activités les plus diverses : potager, buanderie, chambre « en plus » pour accueillir la famille ou des visiteurs. Et quand l'espace vient à manquer dans la ville de plus en plus dense, on s'étend là où c'est encore possible. Sur les toits où de nouveaux espaces communs éclosent. On y cul-

tive, par exemple, tomates et fines herbes. Terrasses, balcons et vérandas gagnent aussi du terrain pour se transformer en pièces à vivre.

Si cette part de flou altère la perception géographique de l'espace, la temporalité est elle aussi affectée par cette dilution des repères. La ville est en perpétuelle évolution depuis la nuit des temps, mais nous assistons à une accélération. L'adaptation est constante, pas toujours maîtrisée.

Les lieux peuvent avoir des destinations transitoires. Une séquence de quelques mois ou plusieurs années durant laquelle on autorise (ou pas) une occupation temporaire. Le collectif « Les Grands Voisins » s'est ainsi >>>



F. D'ORSO / EDITIONS PC

## « Nous emparer de ces sujets »

Entretien avec Régis Lambert, président de l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE).

### Pourquoi avoir décidé de faire un livre ?

**RÉGIS LAMBERT :** Le géomètre-expert a un rôle essentiel dans la filière logement, il est un maillon majeur, pourtant, il n'est pas suffisamment identifié. Nous avons ainsi souhaité réaliser un ouvrage pour mettre en lumière une des volontés premières de l'UNGE : affirmer la place du géomètre-expert, aussi bien dans la construction que dans l'aménagement.

### A qui s'adresse-t-il ?

Ce livre est à l'intention des autres professions du cadre de vie, des décideurs et du grand public. Il les invite à reconnaître la légitimité du géomètre-expert qui, par son expertise aussi bien technique que juridique, est à la croisée des chemins de ces domaines, son rôle est transversal.

### Vous donnez la parole aux géomètres-experts ?

Oui, le livre donne la parole à des confrères qui ont su se distinguer très tôt dans des domaines aujourd'hui incontournables. L'ouvrage contient également d'autres contributions. Nous avons en effet souhaité faire dialoguer des acteurs majeurs de ces enjeux ayant des discours parfois divergents. Il est alors essentiel de savoir écouter ces contributions pour en tirer tous les enseignements.

### Quel enseignement ?

Quelque chose de très général, par exemple : sur ces sujets aussi complexes, sensibles et cruciaux, il n'y a pas de solutions simples. Seules l'expertise, l'expérience et l'ouverture d'esprit peuvent apporter les bonnes réponses, chaque projet étant unique. Le géomètre-expert, humble et discret, fait partie des professionnels à l'écoute des autres.

### Ya-t-il un message particulier à faire passer aux géomètres-experts ?

J'aime rappeler que nous sommes peu nombreux, mais que la confraternité et l'engagement qui nous caractérisent rendent notre profession forte. Il nous faut nous emparer de ces sujets, sans complexe, mais aussi avec un regard lucide sur nos compétences et celles que les autres acteurs ont à nous apporter.

» provisoirement installé dans l'ancien hôpital parisien Saint-Vincent-de-Paul. Ce morceau de ville, sorte d'écoquartier provisoire, accueille des entreprises et associations solidaires, ainsi que des artisans. Les habitants du voisinage peuvent ainsi bénéficier d'une offre originale d'activités pédagogiques, culturelles et sportives. Tout cela en attendant le démarrage des travaux d'un futur projet immobilier (lire *Géomètre* n° 2144, février 2017, page 16).

Ces formes d'urbanisme alternatives se déploient. On ne compte plus les conventions signées avec les collectivités, les communes ou les entreprises qui, comme la SNCF, détiennent un important patrimoine foncier non encore exploité. L'espace d'un temps qui peut se prolonger, ces friches, bâtiments ou terrains font place à de nouveaux usages. Le concept de « *tactical urbanism* » bouscule lui aussi les certitudes avec des espaces prévus dès leur conception pour être réversibles.

### La représentation statique insuffisante

Autre illustration du caractère mouvant des limites : le développement de l'habitat informel dans des interstices urbains laissés vacants. Squats, bidonvilles ou baraquements n'apparaissent généralement pas sur les plans. Mais leur réalité se rappelle à nous au détour d'un boulevard, en bordure de voie rapide ou dans un lointain quartier d'entrepôts.

Dans les grandes métropoles africaines, asiatiques ou sud-américaines, ce sont des quartiers informels de plusieurs hectares qui font dorénavant partie intégrante de l'espace urbain. Au Caire, ces zones échappant à toutes règles d'urbanisme représentent un tiers de la cité ! Cette évaporation des limites

spatio-temporelles n'est pas sans poser des questions (responsabilité de gestion, organisation des usages, etc.). Elle peut être source de conflits d'intérêt. D'autant qu'avec la numérisation des données et la virtualisation galopante du réel, nous franchissons une nouvelle étape : les représentations géométriques des lieux sont elles-mêmes affectées. Finis les plans en deux dimensions, l'abscisse et l'ordonnée. Le futur du bâtiment et de la ville se projette en 3D et de manière dynamique ! La modélisation gagne du terrain avec l'avènement de la maquette numérique et surtout du BIM (*building information model*) qui intègrent de nombreuses sources de données

dont certaines actualisées en temps réel. Cette virtualisation se décline à l'échelle du bâtiment, de l'îlot, du quartier et bientôt de la ville.

Ainsi s'ajoute une nouvelle strate de complexité. La représentation statique n'est plus suffisante pour modéliser le monde qui bouge, pour rendre compte des évolutions en cours. Le rythme s'accélère. Plans, vues, coupes, études et données sont actualisés sans cesse.

Et les hommes ont de plus en plus de mal à suivre. Même les professionnels les plus aguerris. Les périmètres des métiers de la construction sont largement affectés, les usages bouleversés. D'une approche séquentielle qui voyait chaque corps appar-

ter, l'un après l'autre, sa pierre à l'édifice, on passe à une gestion des projets en mode collaboratif autour d'un modèle numérique partagé, enrichi en temps réel. Les habitants, même les plus connectés, ont eux-mêmes de plus en plus de mal à capter ce réel en perpétuel mouvement, cette urbanité évolutive. Les citoyens des grandes villes sont en prise avec un éternel présent qui se renouvelle sans cesse. Qui ne se sent pas parfois déçonné par le rythme endiablé de cette « ville événementielle » que décrit Antoine Picon<sup>(1)</sup> ? A peine annoncée à Shanghai, la tour la plus haute du monde est dépassée d'une dizaine de mètres à Dubaï. Ici, ce sont les Jeux olympiques qui chassent

l'organisation de l'Euro de football.

La virtualisation du réel couplée à cette accélération temporelle altère notre représentation du territoire. Notre appréhension devient mouvante et diachronique, non plus statique et chronologique. Cela crée des décalages. Pour un Parisien, New York semble souvent plus proche que Mont-de-Marsan. Tous ces mouvements conjugués – effacement des limites, réversibilité, accélération temporelle, virtualisation – demandent de reconsidérer notre vision de la géométrie des lieux et plus largement du monde. Ils s'accompagnent en outre d'une remise en question du tout quantitatif. »





» Que signifie pour l'individu une densité de X personnes au kilomètre carré? Est-ce la garantie d'un cadre de vie de qualité? Tout ne s'évalue pas à l'aide d'outils mathématiques. La qualité urbaine est une exigence grandissante et légitime. Elle renvoie à l'univers des perceptions, des expériences, des représentations et des ressentis. C'est ainsi qu'une forme d'urbanisme subjectif – voire fictionnel – se superpose au réel. D'un côté, la densité qui s'exprime en ratio. De l'autre, la densité effectivement ressentie par les habitants, laquelle a tout autant d'importance. L'aspiration légitime au bien-être, au sentiment de nature et de paysage, l'envie d'ambiances apaisées, le besoin de proximité, d'espaces publics et partagés. Autant de notions qui échappent à une approche purement quantitative.

Pour compliquer le tout, reconnaissions que les attentes des citoyens sont loin d'être homogènes. La catégorie « habitant », à laquelle se réfèrent études et projets, a-t-elle encore un sens? L'essence et le statut de la propriété privée ne sont pas remis en question. Mais ses limites évoluent. Les formes de copropriété se diversifient, la propriété se partage avec le renouveau de l'habitat participatif qui multiplie les espaces communs (lire notre dossier dans *Géomètre* n° 2153, décembre 2017). Les villes encouragent les solutions de partage (Vélib', Autolib'), tandis que se démocratisent des applications comme Blablacar ou Airbnb. A défaut d'être obsolète, la traditionnelle dichotomie entre droit public et privé n'est plus suffisante. Elle ne dit pas tout. Ne devrions-nous pas nous référer

à la notion bien plus large de sphère publique, collective ou privée pour prendre en compte l'effacement des limites et l'évolutivité des représentations? Toute cette relativité, certes déstabilisante au premier abord, peut être une opportunité pour repenser l'ensemble des métiers de la ville. Ces problématiques qui altèrent nos repères interrogent de nombreuses professions et supposent une profonde réflexion. Comme de nombreux intervenants, le géomètre-expert est appelé à se repositionner face aux enjeux de cette nouvelle géométrie du monde. ■

(1) Pour Antoine Picon, architecte, ingénieur, professeur au laboratoire techniques, territoires et sociétés, « *les occurrences, événements et situations forment la trame à partir de laquelle s'élabore aujourd'hui les grands récits urbains* ».

EDITIONS PC

## « Inventer la ruralité de demain »

Porteur d'une nouvelle ruralité dynamique et tournée vers l'avenir, Vanik Berberian, président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et maire de Gargilesse-Dampierre (Indre), plaide pour un rééquilibrage au profit des campagnes qui accueillent plus du tiers de la population française.

PROPOS RECUEILLIS PAR ???????

**Quels sont aujourd'hui les atouts et les faiblesses des campagnes et des villes rurales françaises ?**

**VANIK BERBERIAN :** Leur premier atout est qu'elles sont une partie majeure de notre territoire national, la principale en géographie. Elles offrent des aménités patrimoniales et culturelles majeures. Le second atout, c'est leur capacité à se développer sur un modèle plus sobre que « l'hyperurbanité ». Le troisième, c'est leur attractivité traduite par une démographie dynamique avec désormais plus d'un tiers de la population du pays. L'exode rural est fini depuis longtemps. Mais la faiblesse des territoires ruraux est justement d'être toujours moins bien représentés. A l'Assemblée nationale, dans les conseils régionaux, dans les gouvernements successifs, les ruraux sont minoritaires ! La conséquence est que le monde rural est moins entendu des acteurs publics et pas assez encore des acteurs privés. Mais les signes d'un changement se manifestent avec une curiosité de plus en plus tangible d'opérateurs privés, qui comprennent que les changements dans le monde rural leur ouvrent un espace qu'ils connaissent souvent assez mal ou, en tout cas, seulement dans des représentations anciennes et nostalgiques. D'où l'action de pédagogie et de sensibilisation que nous lançons début 2018.

**Face à l'urbanisation croissante du pays, comment préserver ce particularisme rural, ce mode de vie unique constitutif de l'identité française ?**

D'abord, ce qui marque, c'est la densification du monde rural. Après la création de métropoles, même si certaines n'en ont objectivement que le nom mais pas les caractéristiques, il faut constater que ce phénomène est le fait politique majeur de la dernière décennie en termes d'aménagement du territoire. Or, les maires ruraux administrent le quotidien de plus de 22 millions de Français, 5 millions de plus qu'en 1982.



« Un urbain vaut deux ruraux dans les dotations que l'Etat verse encore aux communes. C'est insupportable et porteur d'une vision d'un autre temps. »

Ce sont de nouveaux habitants, souvent venus de la ville ou revenus à la campagne.

Ils y cherchent une qualité de vie spécifique que les élus accompagnent et choisissent. C'est tout l'enjeu. Et le maillage communal est sans doute un des plus beaux atouts des campagnes, puisque chaque territoire est cajolé par un réseau d'élus qui s'occupent de leurs habitants, créent, entretiennent des services mais aussi se battent pour qu'ils y restent ou y arrivent, comme le très haut débit ou la 4G.

Ce qui nous intéresse, c'est justement d'inventer la ruralité de demain avec ce qu'elle est aujourd'hui, nourrie elle-même d'hier. Ce n'est pas un hasard si les maires ruraux travaillent aujourd'hui sur la mairie numérique, carrefour d'une proximité et d'une écoute de l'habitant, là où il vit, et des besoins de se connecter aux mondes qui nous entourent en lui rendant la vie plus simple sans être obligés de vivre entassés dans les villes. »



F. D'ORSO / EDITIONS PC

» Le phénomène de métropolisation semble inéluctable. Les grandes villes concentrent les populations, les emplois, les infrastructures, les moyens... Est-il urgent de procéder à un rééquilibrage ?

Bien entendu. Ce qui précède y contribue. La croissance démographique des campagnes est plus vigoureuse que celle des villes selon l'Insee. Preuve que ce rééquilibrage, les Français le font eux-mêmes. Restent à traiter les sujets au niveau de l'Etat et du Parlement pour qu'ils suivent ce que le pays fait sans eux pour l'instant, rééquilibrer les outils de financement notamment, la prise en compte de toutes les communes dans les intercommunalités, la présence de services de santé, d'éducation de proximité, traiter les enjeux de la mobilité. Tout cela a un coût. Et organiser le service public coûte plus cher à la campagne qu'à la ville. D'où l'urgence de changer de regard pour mieux traiter ces enjeux.

**Comment dépasser l'opposition ville-campagne et garantir demain la vitalité de tous les territoires ?**

Je l'ai dit, il faut que cessent les effets des outils de l'Etat qui organisent cette opposition, ce développement hiérarchisé. Nous concentrons notre combat sur un mécanisme peu connu des Français mais qui fait qu'une commune est moins soutenue par l'Etat en termes de dotations par habitant quand elle est rurale. Dit autrement, un urbain vaut deux ruraux dans ces dotations que l'Etat verse encore aux communes. C'est insupportable et porteur d'une vision d'un autre temps,

que certains qualifieraient du « vieux monde ». Ensuite, si l'Etat persiste dans son erreur, nous démontrons localement que le développement du monde rural est aussi une des solutions aux problèmes du monde urbain et inversement. Ce sont les élus qui le font. Nous entamons en ce sens une action inédite à cette échelle entre la ville de Paris et les communes rurales d'Ile-de-France. Nous dirons aux entreprises « des villes » qu'investir à la campagne est nécessaire et rentable. Qu'ils osent la ruralité ! On ne peut pas tout attendre de l'Etat ni des collectivités. A ce monde-là aussi de faire tomber ses réticences en considérant le potentiel du monde rural à sa juste valeur. Le pays ira d'autant mieux que la création de richesse et sa redistribution sera équitablement répartie sur le territoire dans son ensemble.

**En zone rurale, quels rapports entretiennent les élus avec la profession des géomètres-experts ?**

Elle est bonne et nos relations entre l'AMRF et l'UNGE sont là pour le résumer nationalement. Nous avons un objet commun, un espace en commun et le souci de l'intérêt général. C'est beaucoup mais c'est un lien qui doit se construire et s'entretenir pour que chacun comprenne les enjeux de l'autre. C'est aussi le sens de notre proximité et de notre travail en commun pour que les relations soient opérationnelles et utiles au développement des projets d'aménagement des élus. Dans un contexte de retrait de l'Etat, la présence d'une ingénierie de qualité est un facteur déterminant pour que l'action publique puisse se déployer. ■



D.R.

## Où donc s'arrête la ville ?

Une limite ville-campagne qui s'estompe, des métropoles plus attractives que jamais, des villes petites et moyennes en perte de vitesse, une ruralité à la recherche d'un second souffle... Le nouveau visage de la France se dessine au gré de dynamiques territoriales tantôt voulues, souvent subies. Pour réduire l'écart qui se creuse entre une France des métropoles en plein boom et une France périphérique en souffrance, l'heure est aux processus de rééquilibrage.

????????????

La France, pays aux 35 500 communes et aux 1 200 variétés de fromages, se livre depuis des lustres à la querelle des rats des villes et des champs. Celle-ci a pris un tour nouveau avec l'essor d'une dizaine de métropoles attractives, concentrant l'essentiel des emplois, des services, des équipements et des infra-

structures. Depuis le début des années 2000, l'écart se creuse avec le reste du territoire. Avec nos campagnes, mais aussi avec les villes petites et moyennes. Un ensemble hétéroclite que le géographe Christophe Guilluy qualifie de « France périphérique ». Ce clivage existe, tout comme les légitimes craintes qu'il

suscite. Personne ne peut ignorer le décalage grandissant entre des territoires parfaitement irrigués et d'autres en grande difficulté. Bordeaux, Nantes, Lyon... Nos métropoles ont actuellement le vent en poupe. Il n'y a qu'à voir avec quel empressement certaines cités prétendent à ce statut fort convoité<sup>(1)</sup>. A contrario, nul ne peut nier le désarroi des villes petites et moyennes qui voient leur centre historique déserté. Ni le spleen des campagnes en ce début de millénaire. Si elle est bien réelle, cette grande fracture territoriale doit cependant être nuancée. D'abord parce que toutes les métropoles ne bénéficient pas d'un même élan. Si Toulouse, Montpellier, Nantes, Lyon, Rennes et Bordeaux créent des emplois, les aires urbaines ►►



►► de Nice et de Douai-Lens ont tendance à en perdre. D'autre part, certaines petites villes sont loin d'être sinistrées. Elles sont restées dynamiques et attractives parce qu'elles bénéficient de l'orbite d'une métropole (2), parce qu'elles tirent partie de leur richesse touristique ou parce qu'elles ont su mettre en place une politique volontariste de résistance. Les exemples ne manquent pas : Colmar, Saint-Lô, Chartres, Annecy, La Rochelle, Lons-le-Saunier, Beaune ou Saint-Malo... Quant à la campagne française, elle présente elle aussi un visage contrasté avec des différences parfois saisissantes à très courtes distances. 48,8 millions de personnes – soit plus des trois quarts de la population française – sont aujourd'hui des citadins. L'influence des villes ne cesse

de croître. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 95 % de la population vit aujourd'hui dans un territoire sous influence urbaine. Hormis dans quelques lieux reculés, plus personne n'échappe au mode de vie urbain devenu quasi hégémonique.

### L'écart se creuse

Le phénomène de périurbanisation brouille également les cartes, rendant plus floue la séparation entre espaces urbains et ruraux. Fonctions et paysages s'entremêlent parfois à tel point que l'on ne distingue plus de frontière. Longtemps définis « en creux » comme non urbains, les territoires ruraux intensifient aujourd'hui leurs liens avec les villes voisines pour bénéficier

de leur offre d'emplois et de services. Pour promouvoir aussi des circuits alimentaires de proximité. Désormais, c'est davantage un cadre de vie qu'un emplacement géographique qui détermine les espaces ruraux ou urbains. Et encore... On peut habiter un village et se comporter comme un vrai citadin. Et résider en ville en adoptant le comportement d'un parfait villageois (circuits courts d'alimentation, aménagement de potagers sur les toits, vélo...)

Les opportunités d'emploi expliquent en partie l'arrivée de 9 millions d'habitants supplémentaires dans les zones urbaines ces trente dernières années (3). Selon une étude France Stratégie de 2017, une douzaine de grandes métropoles de plus de 500 000 habitants situées sur le littoral, le long des fleuves et près des frontières, concentrent 46 % des emplois. Alors que les moyennes et petites villes restent plutôt positionnées sur des métiers en perte de vitesse (ouvriers, employés, agriculteurs), ces métropoles accueillent l'essentiel des cadres dans des métiers « structurellement dynamiques », aux « tâches non répétitives » et « à fort potentiel de création d'emploi d'ici 2022 ». Jusqu'en 1999, la croissance des emplois profitait à l'ensemble de l'Hexagone, précise la même étude. Le développement des territoires s'est différencié à partir de cette date et, de 2006 à 2013, les écarts se sont creusés. A tel point que l'on parle aujourd'hui d'une France à deux vitesses. A l'ombre de ces métropoles gagnantes, c'est un tout autre pays que l'on traverse. Une France des sous-préfectures qui voit reculer la présence publique alors même qu'elle subit de plein fouet les effets

de l'adaptation de l'économie à la mondialisation. Dans ces contrées qui se sentent abandonnées, il faut souvent parcourir des kilomètres en voiture pour trouver un médecin (lire l'encadré ci-contre), poster un courrier ou trouver une connexion Internet acceptable.

### L'agonie des villes moyennes

Le regard des étrangers fait parfois très mal. Le reportage du *New York Times* de mars 2017 dépeignant le centre-ville d'Albi a fait l'effet d'une bombe. Le déclin des villes de province françaises y est décrit comme une perte d'identité de nos territoires. Comme l'extinction d'un mode de vie. Rien que ça ! « *Les épiceries, les cafés et les boucheries, tous ces établissements qui au cours des siècles animaient le cœur des villes comme celle-ci, a disparu* », note l'auteur, Adam Nossiter. La France perdrait-elle, une à une, ses villes de province, « ces pôles de vie denses et raffinés, profondément ancrés dans le milieu rural, où les juges rendaient justice, où Balzac situait ses romans, où les préfets émettaient des ordres et où les citoyens pouvaient acheter une cinquantaine de fromages différents ? ». Sans nécessairement réveiller le Père Goriot, force est de reconnaître que nos villes petites et moyennes sont en perte de vitesse. De Limoges à Sedan, de Carcassonne à Bourg-en-Bresse, de Brive-la-Gaillarde à Charleville-Mézières, le constat est le même : des volets métalliques désespérément clos en centre-ville, un commerce en berne, des rues qui se désertifient. Selon l'Institut pour la ville et le commerce, 55 % des villes

## Le désert médical s'étend d'année en année

Alors que l'offre de soins se renforce et se diversifie dans les métropoles, des pans entiers de territoire sont confrontés à une pénurie de médecins. Les campagnes, mais aussi les petites villes et certaines banlieues, subissent le non-renouvellement des médecins exerçant en cabinet, le désengagement des services publics de santé et la difficulté de recruter des prati-

ciens hospitaliers. Ce désert médical s'étend d'année en année, constate le géographe Emmanuel Vigneron qui dénombre aujourd'hui 148 cantons sans le moindre médecin généraliste (contre 91 en 2010) et 581 cantons sans dentistes (contre 544). Des départements comme la Manche ou la Vendée sont particulièrement touchés. Pour réduire cette fracture territoriale,

plusieurs remèdes sont évoqués comme la création de maisons de santé. Financées sur fonds publics, elles hébergent en un même lieu médecins, infirmiers et kinésithérapeutes. Cette solution permet d'attirer des candidats mais s'avère coûteuse pour des communes disposant de peu de ressources. Certains hommes politiques vont plus loin et proposent d'encadrer la

liberté d'installation des médecins (ce qui soulève une levée de boucliers de la profession). D'autres prônent l'augmentation, voire la suppression, du *numerus clausus*. Un vieux serpent de mer... Enfin, l'avenir dira si le développement de la télémédecine, avec consultations de patients à distance et pré-diagnosics en ligne, constitue une alternative crédible.

de moins de 100 000 habitants affichent un taux de vacance commerciale supérieur à 10 %. A Vierzon, Moulins ou Béziers, celui-ci dépasse les 20 % ! Et ce phénomène de dévitalisation ne se limite pas au seul commerce. A Angoulême, par exemple, le taux de logements vacants atteint 15 %. Les autres signes de replis sont souvent une paupérisation de la population et la sous-utilisation des transports en commun. Les fautifs sont pointés du doigt. La désindustrialisation ? L'effet « aspirateur » des grandes métropoles ? Le regard se tourne aussi vers ces zones commerciales qui se multiplient en périphérie. De grandes enseignes attractives, faciles d'accès. Comme l'a souvent rappelé le sénateur Jacques Mézard avant même qu'il ne soit nommé ministre, les villes moyennes ont été les

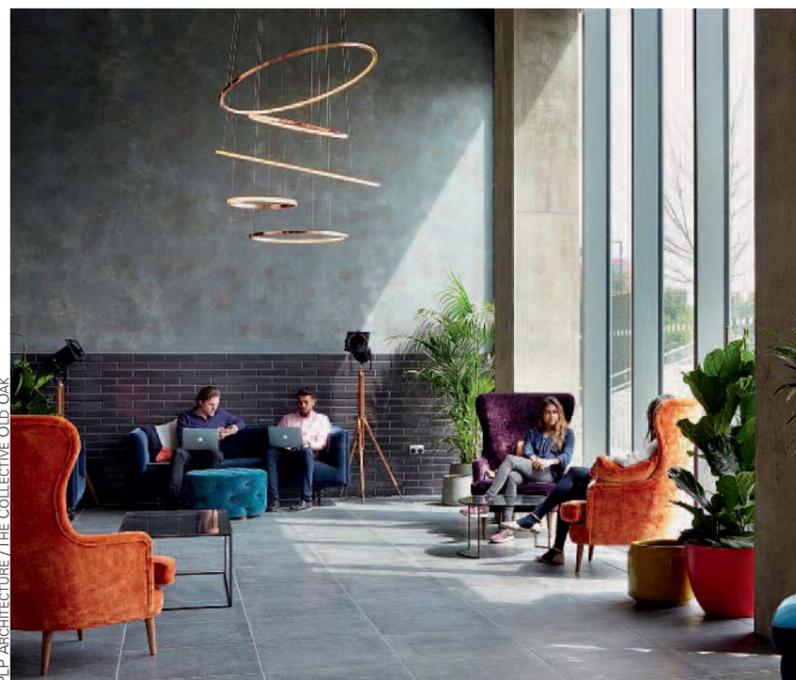
grandes oubliées de l'aménagement du territoire. Il est grand temps d'inverser la tendance. Un vaste plan de reconquête leur sera consacré en 2018. L'heure est donc au rééquilibrage des territoires. Les dynamiques métropolitaines resteront puissantes ces prochaines années. Les sont-elles suffisamment pour entraîner les territoires limitrophes ? Ces grands pôles urbains parviendront-ils à jouer un rôle de locomotive ? Sauront-ils irriguer les zones périurbaines et rurales voisines en procurant emplois et services. Et financer des équipements utilisés par des populations vivant au-delà de leur périmètre ? Toulouse, qui gagne chaque année 6 000 habitants, entraîne déjà dans son sillage aéronautique les territoires ►►

»» voisins comme le Gers. Strasbourg et Lille sont en revanche des villes qui, jusqu'à présent, redistribuaient peu à leurs territoires. Mais il n'y a pas de fatalité : autrefois très centrée sur elle-même, Bordeaux dialogue depuis peu avec ses voisines Marmande et Libourne.

De fortes tensions subsistent cependant. France urbaine, l'association des élus des grandes villes, défend une telle alliance des territoires et souhaite multiplier les synergies. Pour une majorité d'élus locaux représentant les petites villes, cela ne saurait suffire. Ils réclament un partage plus équitable des richesses, une redistribution de la fiscalité permettant de soutenir le développement local. C'est l'esprit du « 1 % Métropole » prôné par l'Association des petites villes de France<sup>(4)</sup>.

## Une ruralité à réinventer

On l'a dit, la campagne française est loin d'être monolithique. A quelques kilomètres d'écart, on trouve des territoires plutôt actifs, d'autres en grande souffrance. Ici, des hameaux décatis se vident de leurs habitants. Un peu plus loin, de pimpants villages tirent partie de l'orbite d'une ville dynamique. Un rapport parlementaire sur « L'avenir des campagnes », présenté en janvier 2017 par les sénateurs Renée Nicoux et Gérard Bailly, dressait un état des lieux : « *Les campagnes cristallisent plusieurs problèmes sociaux et économiques : la concentration d'une population fragilisée (ouvriers et agriculteurs principalement), le déficit d'offres d'emplois, l'effondrement des offres de service à la personne, des commodités raréfiées, etc.*



*L'écart de développement avec les aires urbaines, qui tendait à se combler depuis quarante ans, se creuse à nouveau.*

Ces mêmes rapporteurs préconisent de développer une agriculture intégrée et périurbaine alimentant les circuits courts périurbains, de désenclaver les villages grâce à une politique d'aménagement des infrastructures routières et ferroviaires, de promouvoir les formations et les e-formations pour attirer des populations plus jeunes et élargir les compétences locales et d'installer au plus vite le très haut débit sur l'ensemble du territoire.

L'une des priorités des élus des petites communes rurales est aujourd'hui de développer l'emploi local pour ne pas voir leur village ou leur ville devenir une simple zone résidentielle.

Ce sont parfois les habitants eux-mêmes qui prennent les choses en main. Des tiers lieux, à mi-chemin entre espace public et privé, éclosent dans le Haut-Jura, le Perche ou le Verdon pour

revitaliser ces territoires ruraux. Pour créer du lien, favoriser échanges et synergies. Des cafés, des librairies, des espaces de co-working connectés en haut débit dans lesquels citoyens, entrepreneurs et élus locaux se mettent en réseau pour imaginer leur développement durable et local. La Maison Renoué à Gentioux-Pigerolles (plateau de Millevaches), la Quincaillerie numérique à Guéret ou La boutique à Boussac catalysent ainsi les idées nouvelles au cœur de la Creuse. ■

(1) Adulé par les élus, le statut de métropole a été récemment attribué à sept nouvelles villes (Orléans, Tours, Metz, Dijon, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Toulon), ce qui porte le nombre de métropoles à vingt-deux.

(2) La Roche-sur-Yon portée par l'élan nantais ou Nîmes qui bénéficie de l'essor de Montpellier.

(3) Insee, Les tableaux de l'économie française (édition 2016).

(4) Le principe est de consacrer 1 % des richesses fiscales de chaque métropole au financement de projets dans les territoires périphériques ou ruraux de leur région.